

Rest'O'Collège

N°Azur 0 810 30 05 10

www.valdoise.fr

Le Conseil général
propose un tarif plus juste
dans 37 collèges

Rest'O'Collège Acte 1

objectif atteint

Pourquoi Rest'O'Collège ?

- ❖ Pour favoriser la réussite scolaire des élèves
- ❖ Une mesure en faveur du pouvoir d'achat des familles valdoisiennes dans un contexte de crise économique
- ❖ Une mesure de rattrapage pour le Val d'Oise
- **48 %** seulement de demi-pensionnaires en 2007 contre **54 %** en moyenne nationale
- Des inégalités territoriales fortes : sur le territoire concerné par la 1^{ère} étape de Rest'O'Collège (secteurs Plaine de France et Argenteuil-Bezons) : **un taux de 27,35%**

Qu'est-ce que Rest'O'Collège ?

- ❖ Un tarif de demi-pension plus juste en fonction du revenu des familles
- **6 tarifs pratiqués entre 0,85 € et 2,60 €**
- Le Conseil général compense totalement le manque à gagner pour les collèges

Coût de la mesure pour les 37 collèges : 850 000 euros pour 2008/2009

- ❖ Un moyen de réhabiliter la cantine en :
 - Offrant un repas équilibré par jour à chaque enfant
 - Innovant pour améliorer la qualité des repas
 - Développant des activités pour les élèves sur le temps du midi

1^{ère} phase : Établissements concernés

37 collèges situés sur les communes de

Argenteuil

Bezons

Gonesse

Arnouville-lès-Gonesse

Sarcelles

Garges-lès-Gonesse

Villiers-le-Bel

Goussainville

Louvres

Marly-la-Ville

Fosses

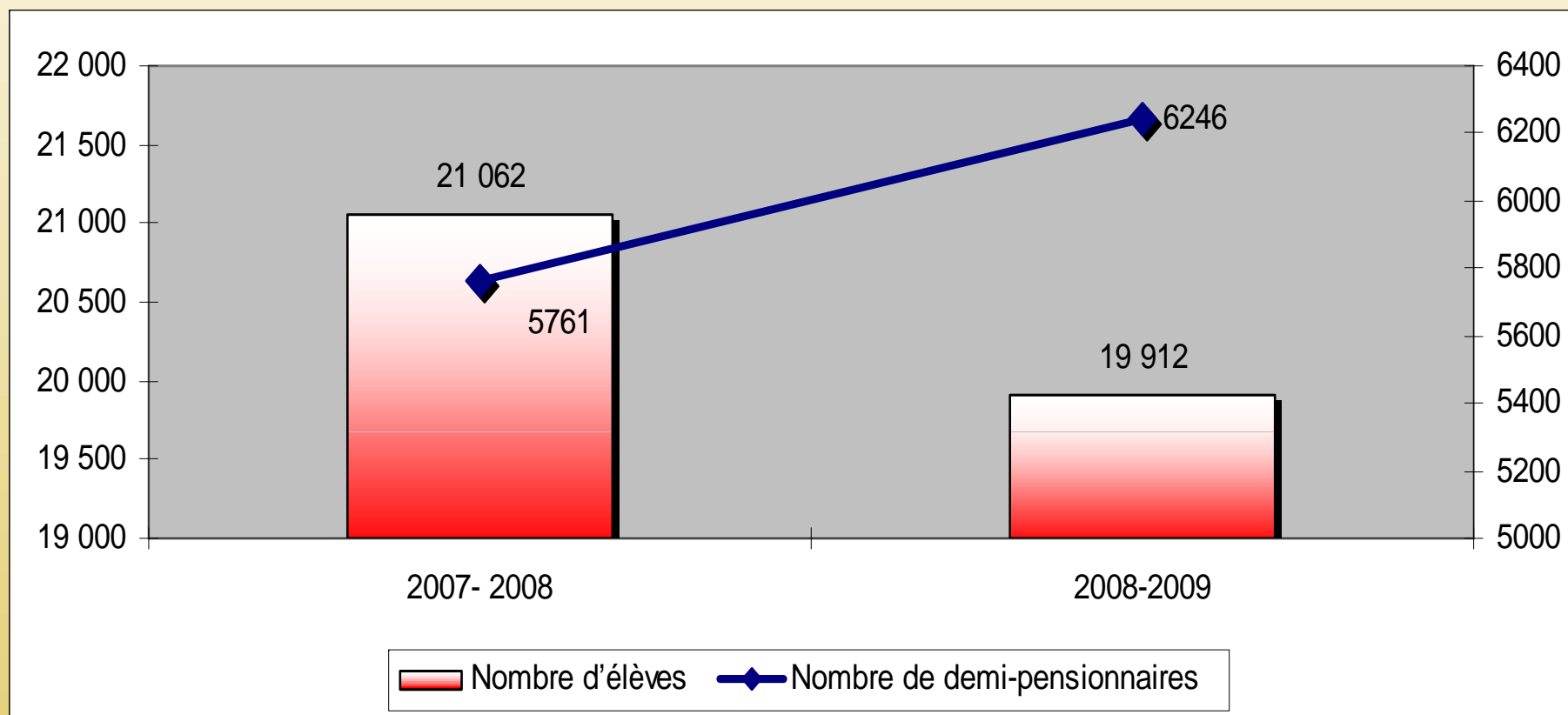
Ecouen

Résultats Rest'O'Collège : les collégiens ont retrouvé le chemin de la cantine !

	2007-2008	2008-2009
Nombre d'élèves	21 062	19 912
Nombre de demi-pensionnaires	5 761	6 246
Demi-pension (élèves en %)	27,35	31,37

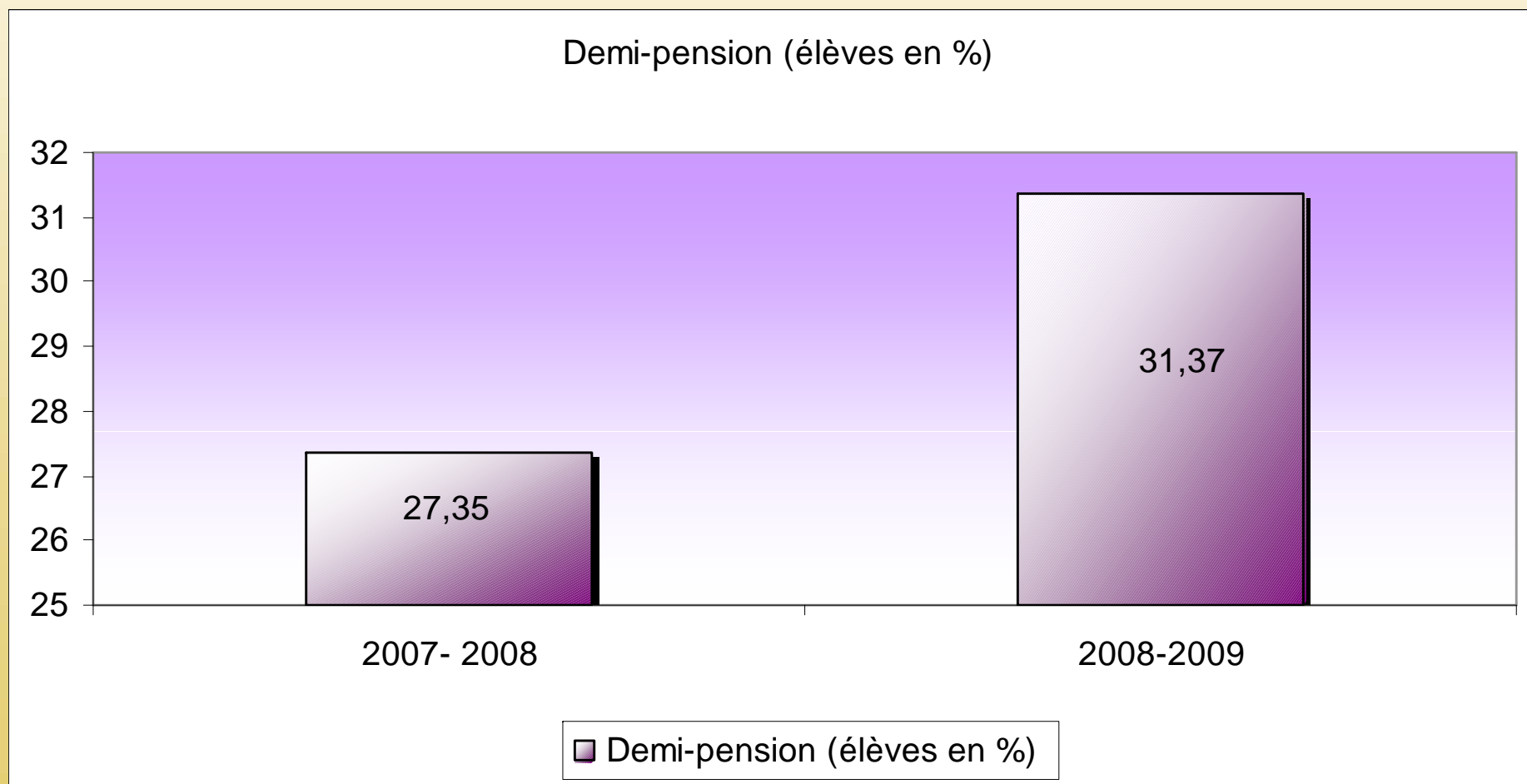
Résultats Rest'O'Collège : les collégiens ont retrouvé le chemin de la cantine !

Sur les 37 collèges concernés par l'acte 1



Résultats Rest'O'Collège : les collégiens ont retrouvé le chemin de la cantine !

Sur les 37 collèges concernés par l'acte 1



État des lieux sur les taux de fréquentation

Année scolaire 2008-2009

Évolution 2007-2008 / 2008-2009

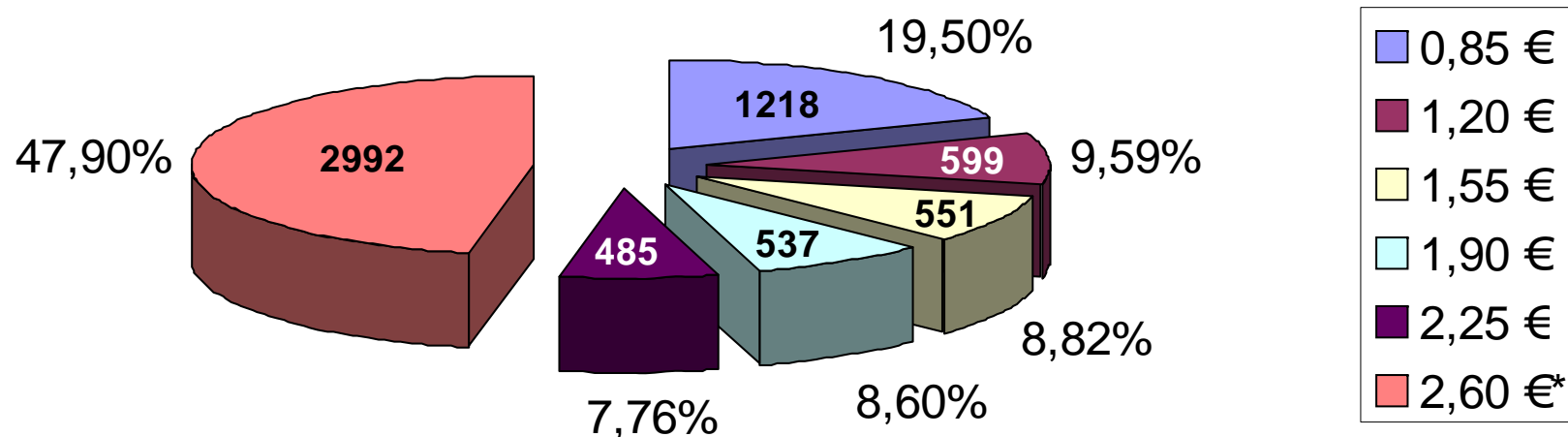
Effectifs - 5.4 % soit -1150 élèves

Demi-pensionnaires + 8.4 % soit + 485 élèves

Évolution 2007- 2008 / 2008-2009 à effectifs constants : + 13.8 %

Répartition des tarifs au niveau des 37 collèges

Plus de la moitié des familles ont bénéficié d'un tarif plus juste



* Tarif maximum de 2,60 € variable selon les établissements

Mesures complémentaires autour du tarif en 2008

❖ Les activités éducatives soutenues par le Conseil général renforcées sur le temps du midi

Exemples :

- ✓ Comédiens en herbe – collège Jacques Daguerre à Corneilles-en-Parisis
- ✓ Nutrition – collège Henri Wallon à Garges-les-Gonesse
- ✓ Éduquer au développement durable, l'exemple des déchets – collège Saint Exupéry à Villiers-le-Bel

❖ Expérimentation du concept d'office d'assemblage pour améliorer la qualité des repas

Exemple

- ✓ Collège Chantereine à Sarcelles

Perspectives Rentrée septembre 2009

- ❖ Généralisation du dispositif aux **107 collèges** du département à partir de septembre 2009
- ❖ Un budget pour le Conseil général de **4 millions d'euros** par année civile
- ❖ Amélioration de la qualité dans l'assiette par la mise en œuvre :
 - d'une nouvelle politique d'achat de denrées alimentaires
 - d'une amélioration des repas préparés soit en intra soit en externe, notamment par la mise en place **d'offices d'assemblage dans 5 collèges supplémentaires pour la prochaine rentrée**

Mesures complémentaires autour du tarif Rentrée 2009

- ❖ Renforcer l'information des familles, notamment des parents d'élèves rentrant en 6^{ème}
- ❖ Améliorer le partage d'information entre les travailleurs sociaux et les collègues, dans le respect des principes déontologiques
- ❖ Assouplir les modalités de paiement
- ❖ Proposer une instruction unique pour les bourses et le quotient familial

Vers un service éducatif renforcé pour la pause du midi

Objectif : 55 % de fréquentation

- ❖ Développement des activités éducatives
- ❖ Usage amplifié des outils informatiques sur cette plage horaire
- ❖ Repas amélioré avec des prix adaptés aux ressources des familles
- ❖ Implication des personnels ADC mieux formés et accompagnés